

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le réseau RSRL applique à ses collaborateurs la grille de classification des fonctions spécifique aux réseaux de soins vaudois (CORES). Celle-ci est issue de la grille de classification commune (CCT) aux établissements sanitaires parapublics vaudois dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et tient compte des spécificités des réseaux.

## GRILLE DE CLASSIFICATIONS DES RESEAUX DE SOINS VAUDOIS

### 1. CLASSIFICATION DES INFIRMIERS DE LIAISON ET DES COORDINATEURS BRIO

#### 1.1 Grille commune de la CCT

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Soignant diplômé	15-17	Diplôme ou certificat et responsabilités particulières reconnus
Soignant diplômé BSc ou ES A	17-19	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent ou soignant diplômé avec responsabilités particulières reconnues
Soignant diplômé BSc ou ES B	19-21	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 17-19 » issues du cahier des charges
Soignant diplômé BSc ou ES C	20-22	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction
Soignant diplômé BSc ou ES D	21-23	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction + responsabilités supérieures à « 20-22 » issues du cahier des charges

#### 1.2 Grille spécifique aux réseaux

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Soignant diplômé B	19-21	Infirmier de liaison ou coordinateur BRIO avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 17-19 » issues du cahier des charges
Soignant diplômé C	20-22	Infirmier de liaison ou coordinateur BRIO avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction (une formation spécialisée de niveau CAS ou équivalent dans un domaine utile à la fonction : liaison-orientation, santé communautaire, gériatrie, psycho-gériatrie, etc.) et des compétences en rapport avec cette formation ; par exemple, capacité de remplir la fonction de pooliste dans tous les services hospitaliers)
Soignant diplômé D	21-23	Infirmier de liaison ou coordinateur BRIO avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 20-22 » issues du cahier des charges + perfectionnement certifié utile à la fonction, à savoir : infirmier ressource, agent qualité, gestionnaire de projets, encadrement de nouveaux collaborateurs pendant leur première année, etc.





## 2. Classification des coordinatrices de programmes

### 2.1 Grille commune de la CCT

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Soignant diplômé BSc ou ES D	21-23	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction + responsabilités supérieures à « 20-22 » issues du cahier des charges

### 2.2 Grille spécifique aux réseaux

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Soignant diplômé D	21-23	Coordinateur de programmes avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 20-22 » issues du cahier des charges + perfectionnement certifié utile à la fonction + à savoir : infirmier ressource, agent qualité, gestionnaire de projets, encadrement de nouveaux collaborateurs pendant leur première année, etc.



### 3. Classifications des assistants sociaux

#### 3.1 Grille commune de la CCT

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Travailleur social BSc A	17-19	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent
Travailleur social BSc B	19-21	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 17-19 » issues du cahier des charges
Travailleur social BSc avec spécialisation	20-22	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction + responsabilités

#### 3.2 Grille spécifique aux réseaux

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Travailleur social BSc B	19-21	Assistant social avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + responsabilités supérieures à « 17-19 » issues du cahier des charges (assure la fonction sociale de manière autonome en interface avec les partenaires du réseau et en tant que personne ressource pour ceux-ci)
Travailleur social avec spécialisation	20-22	Assistant social avec Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + perfectionnement certifié utile à la fonction (une formation universitaire ou une formation spécialisée de niveau CAS ou équivalent dans un domaine utile à la fonction : assurance sociale, systémique) + responsabilités (compétences en rapport avec cette formation ; par exemple, conduite de projets ou de développement)



## 4. CLASSIFICATION DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES

### 4.1 Grille commune de la CCT

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Employé d'administration A	10-14	CFC de 3 ans Le passage entre les classes se fait en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>de la formation et du perfectionnement</li> <li>de l'expérience acquise</li> <li>des responsabilités prises</li> <li>du parcours professionnel utile à la fonction</li> </ul> Ces critères peuvent être cumulatifs
Employé d'administration B Secrétaire médicale B	14-16	CFC de 3 ans + expérience + responsabilités supérieures à « 10-14 » Formation de secrétaire médicale + responsabilités particulières
Employé d'administration C	16-18	Conditions de base pour « 14-16 » + augmentation de l'exigence d'autonomie
Employé d'administration BSc A	17-19	Bachelor
Employé d'administration BSc B	19-21	Bachelor + expérience + responsabilités supérieures à « 17-19 » + formation continue post-grade
Responsable administratif A	18-20	Conditions de base pour « 16-18 » + exigence d'autonomie totale dans la réalisation des tâches du ou des domaines administratifs
Responsable administratif B	20-22	Conditions de base pour « 18-20 » + diriger et encadrer du personnel administratif

### 4.2 Grille spécifique aux réseaux

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Employé d'administration A	10-12 12-14	CFC employé de commerce de 3 ans ou formation jugée équivalente Le passage entre les classes se fait en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>de la formation et du perfectionnement</li> <li>de l'expérience acquise</li> <li>des responsabilités prises</li> <li>du parcours professionnel utile à la fonction</li> </ul> Ces critères peuvent être cumulatifs
Employé d'administration B Secrétaire médicale B	14-16	CFC de 3 ans + expérience + responsabilités supérieures à « 12-14 » Formation de secrétaire médicale + responsabilités particulières
Employé d'administration C	16-18	Conditions de base pour « 14-16 » + augmentation de l'exigence d'autonomie (prise autonome de procès-verbaux de synthèse, qualité rédactionnelle)
Responsable administratif A	18-20	Conditions de base pour « 16-18 » + exigence d'autonomie totale dans la réalisation des tâches du ou des domaines administratifs (gestion, communication, etc.)
Responsable administratif B	20-22	Conditions de base pour « 18-20 » + diriger et encadrer du personnel administratif (assistantat Ressources humaines, etc.)



## 5. CLASSIFICATION DES CADRES

### 5.1 Grille commune de la CCT

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Cadre en milieu de soins A	22-24	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 21-23 »
Cadre en milieu de soins B	23-25	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 22-24 »
Cadre en milieu de soins C	25-27	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 23-25 »
Responsable administratif C	22-25	Bachelor avec conditions de base de « 19-21 » ou master ou brevet fédéral + responsabilités du ou des domaines administratifs
Responsable administratif D	25-28	Master ou diplôme fédéral avec conditions de base pour Responsable administratif C + responsabilités supérieures à « 22-25 »
Responsable administratif E	28-32	Conditions de base pour Responsable administratif D + responsabilités supérieures à « 25-28 »

### 5.2 Grille spécifique aux réseaux

Fonctions	Classes	Conditions / qualifications
Cadre en milieu de soins A	22-24	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 21-23 »  Responsable d'antenne / équipe (jusqu'à 10 équivalents plein temps) ; gère l'équipe et la représente auprès des partenaires de proximité ; formation de gestion correspondante à celle d'ICUS (300h)
Cadre en milieu de soins B	23-25	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 22-24 »  Infirmier-chef ou responsable d'un dispositif multi-sites (plus de 10 équivalents plein temps ou responsabilités particulières) ; gère l'équipe et la représente auprès des partenaires de proximité ; formation de gestion correspondante à celle d'ICUS (300h)
Cadre en milieu de soins C	25-27	Bachelor ou diplôme ES ou équivalent + formation de cadre + responsabilités supérieures à « 23-25 »  Infirmier-chef ou responsable d'un dispositif multi-sites (plus de 10 équivalents plein temps ou responsabilités particulières) ; gère l'équipe et la représente auprès des partenaires de proximité ; formation de gestion correspondante à celle d'ICS (600h)
Responsable administratif C	22-25	Bachelor avec conditions de base de « 20-22 » ou master ou brevet fédéral + responsabilités du ou des domaines administratifs  Chargé de projets
Responsable administratif D	25-28	Master ou diplôme fédéral avec conditions de base pour Responsable administratif C + responsabilités supérieures à « 22-25 »  Chef de projets (3 ans d'expérience dans la gestion de projets)
Responsable administratif E	28-32	Conditions de base pour Responsable administratif D + responsabilités supérieures à « 25-28 »  Adjoint de direction (tâches d'état-major, secteurs opérationnels, projets, etc.)